



Permanence secrétariat au bureau du club ANS

- ➔ **Réinscriptions** à partir du **lundi 30 août 2021** :
 - Du lundi au vendredi de 17h30 à 19h sauf le mercredi de 14h à 18h00
- ➔ **Inscriptions** à partir du **samedi 04 septembre 2021 (portes ouvertes)** et:
 - Du lundi au vendredi de 17h30 à 19h sauf le mercredi de 14h à 18h00



Permanence secrétariat au bureau du club ANS

- ☞ L'inscription ne sera validée que si le dossier est complet le jour de votre venue (fiche d'inscription, fiche compta, documents des différentes aides, photo, dossier licence, certificat médical pour les compets jeunes et juniors-seniors, adultes première inscription ainsi que le moyen de paiement).
- ☞ Aucun dossier ne sera transmis aux entraîneurs ni par l'intermédiaire de la boîte aux lettres du club, les dossiers seront remis lors des permanences du club (horaires ci dessus).